



LeCaillou vert

N° 7 - JUIN 2007

LA LETTRE D'INFORMATION DU WWF EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Coordinateur de rédaction : Nicolas Petit - **Rédaction et comité de relecture :** Julien Baudat-Franceschi, Hélène Bucco, Micheline Cazaux, Ahab Downer, Hubert Géraux, Julien Lebreton, Sophie Mounier, Nicolas Petit, Julia Perrier
Crédit photo : Stéphane Astrongatt, Micheline Cazaux, Jurgen Freund, Martin Harvey, Xavier Heyraud, Cat Haloway, Anthony B.Rath, Damien Coffet, Hervé Jourdan, Sophie Mounier, Nicolas Petit, WWF-Canon - N° ISSN : 1769-4574

édito

PASSONS A L'ACTE



Depuis la nuit des temps, c'est dans la nature de l'Homme de vouloir comprendre mais aussi dominer son environnement. Depuis lors, le développement du progrès

technique et l'avancement des connaissances semblent engendrer un avancement perpétuel vers cette fin.

Paradoxalement, aujourd'hui nous nous trouvons confrontés aux résultats de notre propre « succès », plus nombreux et plus consommateurs que jamais. L'impact de nos activités met ainsi en péril les ressources naturelles (eau, air, terre...) qui maintiennent notre cadre de vie, notre santé et notre survie.

Pour retrouver un équilibre entre l'homme et la planète, il va falloir opérer un changement profond de nos habitudes de consommation d'énergie et de production de déchets.

Bien que nous vivions actuellement une prise de conscience générale vis à vis des nombreuses conséquences des activités humaines sur la planète, telles que le réchauffement climatique et la disparition de la biodiversité, le passage à l'acte écocitoyen s'impose.

Pour que cet « éveil » produise un effet, il faut donc que chacun d'entre nous « franchisse le pas » dans son quotidien et dans ses attentes. Forts de cette nouvelle demande, les pouvoirs publics et les entreprises devront forcément s'engager davantage pour satisfaire l'équilibre économique, social et environnemental auquel nous sommes aujourd'hui de plus en plus nombreux à aspirer, pour nous et nos enfants.

Ahab Downer,
Responsable du bureau
WWF Nouvelle-Calédonie

Naturellement calédonien

L'Aoupinié : une forêt et des hommes ...

La forêt de l'Aoupinié est sans conteste l'un des plus beaux joyaux naturels de la Province nord et, avec ses dix mille hectares, le plus grand massif de forêt tropicale humide sur roches sédimentaires à basse et moyenne altitude de toute la Grande-Terre. Son sommet à 1.006 m, qui offre une vue sur le lagon des deux côtés, domine l'aire coutumière Païci et sépare les communes de Poya et Ponérihouen.

Riche d'une flore exceptionnelle, cette forêt recèle également une faune remarquable : un scinque (lézard) qui n'existe nulle part ailleurs, une incroyable diversité d'insectes encore très peu inventoriés ou encore l'emblème de la Nouvelle-Calédonie, le Cagou, qui subsiste encore en faible nombre dans le massif alors qu'il a disparu de nombreuses forêts du nord.

Environ un millier d'hommes et de femmes vivent à proximité de cette forêt, dans les tribus de Gohapin sur la côte ouest, et Pöö, Goa, St-Yves et Napwéipé sur la côte est.



Le Cagou, saurons nous le sauver ?

FORÊT HUMIDE

Notre action au jour le jour

Opération tortue NC 2006/2007 : Bilan sur le déroulement du survol aérien et des études de terrain.

L'« Opération Tortue NC 2006/2007 » est un projet lancé et organisé par le WWF en partenariat avec les collectivités locales et des associations calédoniennes. Cette initiative est co-financée par l'**US Fish and Wildlife Service** et la fondation américaine **Native Iris Found**. Elle a pour but de compléter les données scientifiques sur les tortues marines, de soutenir la conservation de ces espèces et de sensibiliser la population calédonienne.

Le projet a débuté en novembre 2006 par un survol de 95% des plages de la Nouvelle-Calédonie. Le spécialiste australien, Dr Colin Limpus, a pu recenser tous les sites de ponte et faire l'estimation de la population des tortues marines venant pondre sur ces sites. Parallèlement, **des missions de terrain** ont été réalisées sur 22 sites importants de ponte. Les données collectées sur les plages concernent la fréquence des pontes et les menaces auxquelles



sont exposés les tortues et les nids. Chaque tortue rencontrée sur les plages a été mesurée, baguée et un échantillon de peau prélevé pour des analyses génétiques. Cette vaste étude de terrain a été rendue possible grâce à une forte mobilisation des bénévoles, à la participation des services de l'environnement des provinces Nord et Sud, à l'aide fournie par certains organismes et associations (ZoNéCo, la Direction des Technologies et des Services de l'Information du gouvernement : DTSI, Conservation International, Babou Plongée et Bwara Tortue Marine), et au soutien des coutumiers des tribus concernées par les sites étudiés.



Ponte de tortue verte

Émergence de tortues grosse tête

Bénévoles notant des informations sur une trace de tortue grosse tête

Les données recueillies sont encore en cours d'analyse mais certains résultats sont déjà connus :

- aucun signe de ponte de tortue « **bonne écaille** » (*Eretmochelys imbricata*) n'a été relevé.
- le nombre total de femelles tortues « **grosse tête** » (*Caretta caretta*) qui viennent pondre en Nouvelle-Calédonie est estimé à 200 individus par an, **soit environ 20% de la totalité des pontes de cette espèce dans les Îles du Pacifique Sud.**
- le nombre de femelles **tortues vertes** (*Chelonia mydas*) qui viennent pondre en Nouvelle-Calédonie est estimé à quelques milliers d'individus par an, ce qui place la Nouvelle-Calédonie **au premier rang des sites de ponte de cette espèce dans les îles du Pacifique Sud.**

Ces premières conclusions confirment les estimations faites précédemment (notamment par l'ASNNC) et montrent que le territoire calédonien a une importance régionale majeure pour la ponte de certaines espèces de tortues marines. D'où l'importance de la deuxième partie de ce projet qui se déroule en ce moment : **une campagne de sensibilisation et la mise en place d'un plan de gestion** en collaboration avec les collectivités et les acteurs locaux afin d'assurer la survie des tortues marines qui fréquentent les eaux calédoniennes.

S.M.

Nos actions en bref

Mission RAP Diahot

La zone récifale du Diahot a fait l'objet, en décembre dernier, d'une étude d'évaluation rapide de sa biodiversité (RAP : Rapid Assessment Process) menée par le WWF, en partenariat avec la Province Nord. Avec un continuum unique d'habitats en Nouvelle-Calédonie (embouchure, mangroves, îlots, récifs, herbiers), le Diahot a été reconnu d'intérêt international pour la biodiversité par les spécialistes du territoire. Une dizaine de spécialistes se sont donc penchés sur cette région encore mal connue avec pour objectif d'inventorier cette richesse biologique, d'identifier les zones de plus grand intérêt écologique et d'évaluer l'état de santé global du site.



*Oedicnème des récifs (Esacus magnirostris)
un nicheur très rare en calédonie*

Les résultats obtenus sont stupéfiants :

- 508 espèces de poissons recensées, 8 espèces de poissons nouveaux pour la Nouvelle-Calédonie et découverte d'une nouvelle espèce de poisson pour la science
- 216 espèces de coraux dont 3 nouvelles espèces pour la Nouvelle-Calédonie
- observation de dugongs ainsi que de 3 espèces de tortues marines sur les 4 espèces recensées en Calédonie : tortue verte, caouanne et imbriquée.

Le récif est en bonne santé et ne subit que peu de pressions. En revanche, des règles de gestion des tortues et des dugongs doivent être instaurées pour enrayer une banalisation avérée de leur chasse.

C'est pourquoi l'un des objectifs de cette étude a été de se tourner vers les populations locales pour comprendre les organisations coutumières et leurs systèmes de gestion de l'environnement littoral et marin. Les savoirs autochtones sur la biodiversité marine, les usages et pratiques liés à l'environnement marin ont ainsi pu être identifiés.

Les responsables coutumiers ont alors exprimé un désir de sauvegarder ce savoir qui tend à se perdre au fil des générations, mais aussi de redéfinir leurs systèmes traditionnels de gestion en y intégrant les réglementations justifiées scientifiquement. Ce processus se met en marche et devrait garantir une gestion durable de ce patrimoine exceptionnel dans le respect des savoirs traditionnels.

H.B.



L'îlot Cocotier est d'après les habitants un ancien site de ponte de tortue

Démarche participative et création d'aires marines protégées

De nombreuses tribus gèrent coutumièrement les ressources marines : fermeture tournante des récifs à la pêche (façon « jachère ») durant des périodes définies (2 à 5 ans par exemple) puis réouverture uniquement pour des coutumes (deuils, mariages). Les clans « de la mer » sont ceux consultés pour obtenir un droit de prélèvement. Cette gestion reflète la volonté des habitants de préserver durablement les ressources associées au lagon. Sur la commune de Pweevo (Pouébo), des interviews réalisées par la mairie ont permis de constater une volonté d'aller vers la création d'aires marines protégées. La mise en place de comités de gestion associant coutumiers, mairie et services provinciaux va permettre d'initier le processus.

J.B.F.

Le WWF dans le monde

Bornéo : Découverte de nouvelles espèces



De juillet 2005 à septembre 2006, lors d'une mission dans la forêt centrale de Bornéo, des scientifiques du WWF-Grande-Bretagne ont découvert 52 nouvelles espèces inconnues de la science, dont 30 espèces de poissons, 2 espèces de grenouilles arboricoles et 19 espèces de plantes. Parmi les poissons, l'une des espèces découvertes est un poisson translucide de huit millimètres, soit le deuxième plus petit vertébré au monde. (cf photo)

Afin de préserver ce patrimoine unique au monde, le WWF assiste les 3 nations de Bornéo (Brunei, Indonésie et Malaisie) à travers la création d'un réseau d'aires protégées et le soutien d'une gestion forestière qui s'inscrit dans le programme « Initiative à la Conversion des Forêts » du WWF. L'objectif est de limiter l'impact des industries de plantation de soja et de palmier à huile sur les forêts et les communautés locales par la création de zones tampons, la protection des espèces, une utilisation responsable des produits chimiques et une gestion de la ressource en eau.

Pour en savoir plus : http://panda.org/news_facts/newsroom/press_releases/index.cfm
N.P.

Guyane : Création du Parc Amazonien



Le Parc Amazonien de Guyane forme, avec les aires protégées adjacentes du Brésil, la plus grande zone de forêt tropicale protégée au monde avec une superficie de plus de 12 millions d'hectares. La mise en réseau et la création de vastes zones protégées sont un point essentiel pour la conservation des milieux rares, le maintien de processus écologiques et la survie à long terme d'espèces ayant besoin de grands territoires, comme le jaguar (*Panthera onca*) ou encore l'aigle harpie (*Harpia harpyja*). De plus, la création du Parc est une avancée déterminante pour la lutte contre la déforestation, l'un

des facteurs prépondérants du réchauffement climatique planétaire. « *Cependant, il est impératif de mettre en place une coopération forte avec le Brésil et le Suriname pour lutter contre l'orpaillage illégal et, à terme, optimiser la gestion de ce grand réseau d'aires protégées* », rappelle Laurent Kelle, responsable du bureau WWF en Guyane. Pour en savoir plus : http://www.wwf.fr/agenda_general_creation_du_parc_amazonien_de_guyane
N.P.

Un concours mondial pour sauver les espèces marines



Le concours international "Smart Gear" a été créé par le WWF et ses partenaires pour révéler les idées novatrices, pratiques et rentables qui permettront aux industries de pêche de prélever les espèces recherchées (thon, espadon...) tout en épargnant les prises accidentelles. La pêche industrielle est la principale menace pour de nombreuses espèces de mammifères marins, cétacés, tortues, oiseaux, et sacrifie des millions de tonnes de poissons pêchés inutilement.

En 2006, le gagnant du concours est un chercheur de la Société américaine de défense des requins. Il s'est vu remettre la somme de 25.000 US\$ pour développer et tester son invention. Celle-ci consiste à placer de puissants aimants près des hameçons, les requins étant sensibles aux champs magnétiques, ils sont alors repoussés. Une avancée importante, quand l'on sait que certaines espèces de requins ont diminué de 90 % ces vingt dernières années.

Pour en savoir plus : <http://www.smartgear.org/>

N.P.

Et si la solution c'était VOUS ?

"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"

Antoine de Saint-Exupéry

Si vous voulez que les générations futures puissent découvrir les splendeurs de cette terre, si vous voulez leur laisser un monde où les trésors de la bio-diversité sont préservés, alors aidez nous à maintenir l'équilibre entre l'homme et la nature, en Nouvelle-Calédonie et partout ailleurs. **Soutenez l'action du WWF**

Vous pouvez tous agir pour la préservation de la nature :

Dans votre comportement quotidien en appliquant quelques gestes simples : diminuez votre consommation d'eau et d'électricité (éteignez climatisation et lumières inutiles, réduisez le temps des douches), déposez vos canettes vides dans le Recy'klos, faites du compost avec vos déchets verts, etc.

Avec votre entourage, sensibilisez vos proches (parlez à vos enfants, vos amis et transmettez leur le lien informatique de notre revue Caillou Vert : sur le site du WWF France - mission Outre-mer pour en savoir plus - cliquer sur Caillou Vert)

Dans votre investissement personnel en devenant membre et / ou bénévole du WWF NC

Par votre soutien financier au WWF (prenez ou offrez un abonnement à Panda magazine, faites un don, etc.)

OUI, je désire agir pour protéger l'environnement en Nouvelle-Calédonie en soutenant les actions du WWF Nouvelle-Calédonie

Plusieurs possibilités pour m'impliquer en fonction de mes disponibilités ou de mon budget :

- 1) **En participant bénévolement** aux actions sur le terrain (sensibilisations, plantations...) et en recevant par mail les informations du WWF
- 2) **En devenant membre**
et en versant une cotisation annuelle de 3 500 F cfp
- 3) **En m'abonnant à Panda magazine** 2 500 F cfp (4 numéros par an)

Tarif spécial cotisation + abonnement = 5 300 F cfp

- 4) **En faisant un don :**
- | | | | |
|------|---------------------------------------|---|---|
| de : | <input type="checkbox"/> Mensuel | <input type="checkbox"/> Annuel | <input type="checkbox"/> 5 000 F cfp |
| | <input type="checkbox"/> 1 000 F cfp | <input type="checkbox"/> 2 000 F cfp | <input type="checkbox"/> + 10 000 F cfp |
| | <input type="checkbox"/> 10 000 F cfp | <input type="checkbox"/> + 10 000 F cfp | |

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Tél. Tél. travail (facultatif) :

Email (pour recevoir toutes les infos du WWF NC)

Tout engagement donne droit gratuitement à la lettre d'information semestrielle du WWF NC **Le Caillou Vert**

Je joins mon règlement global de F cfp par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre du WWF
- Carte bancaire numéro
- Virement permanent à WWF - Banque : BNP PARIBAS Agence victoire
n° de compte : 1 7939-00001-00049251184-83

Coupon à retourner avec mon règlement à l'adresse postale suivante :

WWF-NC BP 692 - 98 845 Nouméa cedex

Vous pouvez nous contacter :

- par téléphone au 27 50 25 - par fax au 27 70 25

- par Email : secretariat@wwf.nc

- en nous rendant visite au Parc Forestier Michel Corbasson

Route du Mont Té - Nouméa

*Préférez le
don direct
qui simplifie
les formalités
administratives,
diminue la
consommation de
papier
et donc
sauve
la forêt.*

